

# 66

## LES ACTIVITÉS CITOYENNES :

Vous êtes une A.S.B.L, une fondation, une commune, un C.P.A.S. , une école,... et vous avez besoin d'un coup de main !!

Connaissez-vous les projets d'activités citoyennes ?

une activité citoyenne, c'est :

- Pour le volontaire, une façon d'être valorisé aux yeux des autres.
- Pour l'association, une façon de bénéficier d'un savoir-faire gratuitement.
- Pour l'ensemble des partenaires, une façon de vivre une expérience.



Le service S-Team est présent à Mons et à Liège.

## RESPONSABLES :

Directeur général : Eric WILLAYE

Directrice Mons : Marie-Françoise BLONDIAU

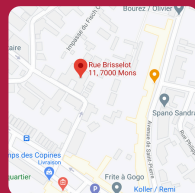
Directrice Liège : Françoise COLLEYE

## CONTACT :

Téléphone : 065/ 87 94 60

Courriel : s-team@susa.be

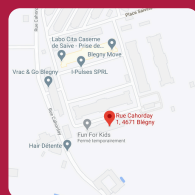
Site : www.susa.be



## MONS

Adresse :

Rue Brisselot, 11  
7000 Mons



## LIÈGE

Adresse :

Rue Cahorday, 1 Bloc A  
4671 Saive

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'AUTISME :  
[www.participe-autisme.be](http://www.participe-autisme.be)

Fondation SUSAS (SIÈGE SOCIAL)

Rue Brisselot, 11 - 7000 Mons

Téléphone : 065/ 87 94 60

Email : [info@susa.be](mailto:info@susa.be)

N° de compte : BE18 7320 4135 2565



## RÉALISATION D'ACTIVITÉS CITOYENNES

Réalisation d'activités citoyennes par une équipe de volontaires aider les associations et les services publics de Mons et des ses environs

**SUSAS** FONDATION  
Service Universitaire Spécialisé pour personnes avec Autisme

Avec le soutien de

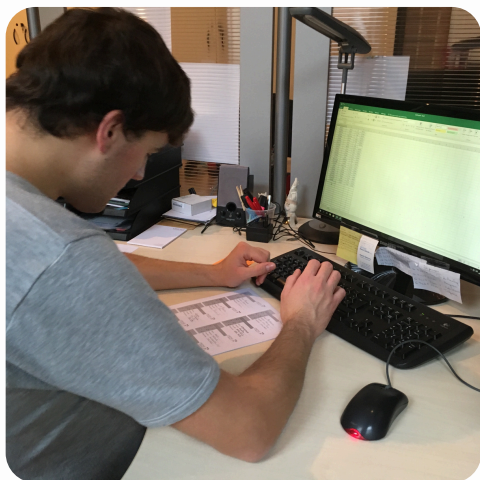


**AViQ**  
Agence pour une Vie de Qualité  
Familles Santé Handicap

## SI VOUS ÊTES UNE A.S.B.L OU UN SERVICE PUBLIC, NOUS METTONS À VOTRE DISPOSITION

Une équipe mobile de volontaires, encadrée par un responsable qui pourra vous soutenir dans la réalisation d'activités.

- ADMINISTRATIVES  
(Photocopie, archivage, mise sous enveloppe,...)
- AIDE ET SERVICE  
(Support à la mise en place d'événements, distribution de folders,...)
- ENTRETIEN ET NETTOYAGE D'ESPACES VERTS



## LA COLLABORATION EN 4 ÉTAPES

1. Premier entretien afin de cibler vos besoins et de définir quelle équipe pourrait y répondre
2. Planification des activités réalisées par les volontaires
3. Rédaction d'une convention de collaboration entre chaque volontaire et l'association ou service public demandeur
4. Réalisation d'activités par les volontaires encadrés par un responsable d'équipe

## LE RÔLE DU RESPONSABLE D'ÉQUIPE

- Planification, organisation et supervision des activités
- Rédaction de la convention
- Présentation des forces, difficultés et besoins des volontaires

## LE RÔLE DE PARTENAIRE

Assurer l'accueil de volontaires

## LES RAISONS D'ÊTRE DU PROJET

Les personnes ayant de l'autisme ont besoin d'être actives et d'avoir de la valeur aux yeux des autres. Ce sont, avant tout, des citoyens capables de rendre des services.

Les associations ont toutes, à un moment donné, des difficultés à assumer la totalité de leur charge de travail.

En faisant coïncider l'offre et la demande, nous souhaitons créer un réseau d'entraide permettant de répondre aux attentes des uns et des autres.

